

Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

EGOSILICON 365

Groupe du produit: Silicone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Mastic silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG

Rue: Kaltenbrunn 27

Lieu: D-82467 Garmisch-Partenkirchen

Téléphone: +49 (0)8821 956 90 Téléfax: +49 (0)8821 956 990

e-mail: info@ego.de

Interlocuteur: Laboratoire Téléphone: +49 (0)8821 956 960

e-mail: EGO-Labor@ego.de

Internet: www.ego.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)

en allemand et anglais

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient le principe actif biocide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les

moisissures. Tenir hors de la portée des enfants Contient 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 3-(2

-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

2.3. Autres dangers

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane. Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane. Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Éviter l'accumulation de vapeurs en

Pendant la polymerisation le produit libere de petites quantites d'oxime. Eviter l'accumulation de vapeurs el assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

Ne pas aspirer longtemps et en grandes concentrations les produits de dédoublement pendant la polymérisation. Danger d'irritation en cas de contact prolongé avec le produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange: Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires

Date d'impression: 04.05.2023



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 2 de 11

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)	·		
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilyl	dyne)trioxime		< 5 %	
	484-460-1		01-2120004323-76		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H31	9	•		
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O"-(ethenylsilyli	dyne)trioxime		< 2,5 %	
	700-810-0		01-2120006148-66		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H31				
1760-24-3	3-(2-aminoéthylamino)propyltriméth	< 1 %			
	217-164-6		01-2119970215-39		
	Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H318 l				
540-97-6	dodécaméthylcyclohexasiloxane			< 1 %	
	208-762-8				
		-			
541-02-6	Décaméthylcyclopentasiloxane	< 1 %			
	208-764-9				
		•	•		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
37859-55-5	484-460-1	2-Pentanone, O,O´,O´´-(methylsilylidyne)trioxime	< 5 %	
	dermique: DL50 = >1782 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1234 mg/kg			
58190-62-8	700-810-0	2-Pentanone, O,O',O"-(ethenylsilylidyne)trioxime	< 2,5 %	
	par voie orale: DL50 = <2000 mg/kg			
1760-24-3	217-164-6	3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane	< 1 %	
	dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2995 mg/kg			

Information supplémentaire

Le produit contient la ou les substances candidates extrêmement préoccupantes (SVHC) suivantes: dodécaméthylcyclohexasiloxane, teneur [%]> = 0,1 - <0,3; Raison de l'inclusion: Persistant, bioaccumulable et toxique (article 57d) Très persistant et très bioaccumulable (article 57e); Décaméthylcyclopentasiloxane, teneur [%]> = 0,1 - <0,3; Raison de l'inclusion: persistante, bioaccumulable et toxique (article 57d) très persistante et très bioaccumulable (article 57e)

Les réglages de couleur claire de ce produit contiennent du dioxyde de titane. Faites attention à une utilisation appropriée. Voir plus d'informations dans les sections 6.1 et 7.1.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ne pas inspirer les vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 3 de 11

Après contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

La combustion mène au dégagement forte de suie. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Si le produit séché est retiré mécaniquement, les particules respirables de dioxyde de titane peuvent être pulvérisées. Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit donc être porté pour protéger les voies respiratoires.

Pour les non-secouristes

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

F - fr

Date d'impression: 04.05.2023

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Couvrez les égouts.

Pour le nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.



Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 4 de 11

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser Solvant . Nettoyage avec white-spirit possible.

Autres informations

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également section 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition au-dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Voir la fiche de données de sécurité. voir chapitre 8

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit être porté lors de l'élimination des résidus de produits séchés.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucun à notre connaissance.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic silicone

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 5 de 11

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
37859-55-5	2-Pentanone, O,O´,O´´-(methylsilylidyne)trioxime			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	1,164 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,165 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,287 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,0825 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,0825 mg/kg p.c./jour
1760-24-3	3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	35,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,7 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation			
Milieu environnemental		Valeur		
37859-55-5	2-Pentanone, O,O´,O´´-(methylsilylidyne)trioxime			
Eau douce		0,1 mg/l		
Eau de mer		0,01 mg/l		
Sédiment d'ea	au douce	0,569 mg/kg		
Sédiment marin		0,057 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2,15 mg/l		
Sol		0,04422 mg/kg		
1760-24-3	3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane			
Eau douce		0,062 mg/l		
Eau de mer		0,0062 mg/l		
Sédiment d'eau douce		0,05 mg/kg		
Sédiment marin		0,005 mg/kg		
Sol		0,0075 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		25 mg/l		
Intoxication se	econdaire	0,62 mg/l		

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 6 de 11

conformément à EN 374.

Temps de pénétration >= 60 minutes.

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection de la peau

Vêtement de protection

Protection respiratoire

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Exposition répétée ou prolongée: Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) - Filtre ABEK

Protection contre les risques thermiques

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: pâte Couleur: divers

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non applicable

et intervalle d'ébullition:

Limite inférieure d'explosivité: non applicable Limite supérieure d'explosivité: non applicable Point d'éclair: non applicable > 400 °C Température d'auto-inflammation: pH-Valeur: neutre Hydrosolubilité: insoluble Densité: env. 1,0 g/cm³ Caractéristiques des particules: non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion non explosif.

Température d'inflammation spontanée

n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 7 de 11

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

humidité.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les substances suivantes: de l'air humide et de l'eau, Acides, Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
37859-55-5	2-Pentanone, O,O´,O´´-(methylsilylidyne)trioxime				
	orale	DL50 1234 mg/kg	rat		
	cutanée	DL50 >1782 mg/kg	rat		
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O"-(ethenylsilylidyne)trioxime				
	orale	DL50 <2000 mg/kg	Rat		
1760-24-3	3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane				
	orale	DL50 2995 mg/kg	rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	rat		

Irritation et corrosivité

Des vapeurs produites pendant le traitement peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et des veux.

Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.

Effets sensibilisants

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. (OCDE Ligne directrice 406)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Danger par aspiration

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime.

Après la polymérisation le produit est inodore et indifférent.

Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 8 de 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(n	2-Pentanone, O,O´,O´´-(methylsilylidyne)trioxime						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>113	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE Ligne directrice 203		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 201		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>113	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	21,5	28 d	boue activée Bactérie			
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O"-(et	henylsilylid	yne)trioxime					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>117	96 h		OCDE Ligne directrice 203		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	103 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 201		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	117 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202		
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>100		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)			
	Toxicité pour les algues	NOEC	37 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) OCDE Ligne directrice 201			
1760-24-3	3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	597 mg/l	96 h	Danio rerio (poisson zèbre)			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	81 mg/l	48 h	Daphnia magna			
	Toxicité pour les algues	NOEC	3,1 mg/l	3 d		OCDE Ligne directrice 201		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	>1 mg/l	21 d	Daphnia magna			

12.2. Persistance et dégradabilité

silicone biodégrable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
37859-55-5	2-Pentanone, O,O´,O´´-(methylsilylidyne)trioxime	1,25

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 9 de 11

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane. Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

Vider les restes. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre	(ADR/RID)
---------------------	-----------

14.1. Numéro ONU ou numéro

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro</u>

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

<u>14.4. Groupe d'emballage:</u> Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transp

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU:

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transp

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

F - fr

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non L'ENVIRONNEMENT:



Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 10 de 11

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59): dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 70

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation

F - fr

intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules



Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOSILICON 365

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 337141 Page 11 de 11

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH208 Contient le principe actif biocide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les

moisissures. Tenir hors de la portée des enfants Contient 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 3-(2

-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées.

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état acturl de nos connaissances, mais ne constituent pas une gatantie

quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)